

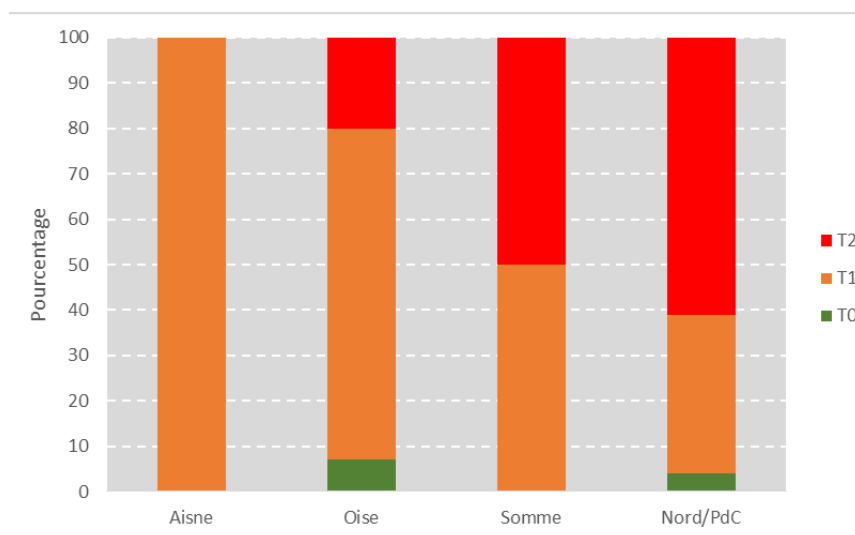
**BETTERAVES** : Progression de la rouille et de la cercosporiose dans le Nord et l'Ouest des Hauts-de-France. Légère évolution de la rouille et de l'oïdium dans l'Oise. Statu quo dans l'Aisne.  
Bio-agresseurs : Surveillez la teigne dans le Sud Est de la région (Aisne, Oise, Est de la Somme).  
Présence d'acariens dans l'Oise.

**COLZA** : La surveillance des limaces et des altises est de rigueur autour de la levée du colza.

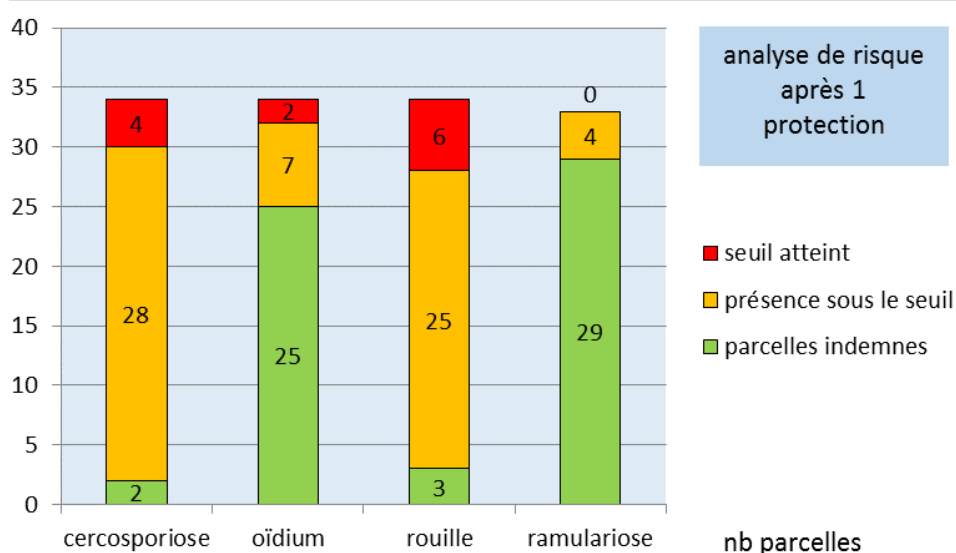
## BETTERAVES

### Observations des maladies du feuillage : 41 parcelles observées

Etat du niveau de protection par département :



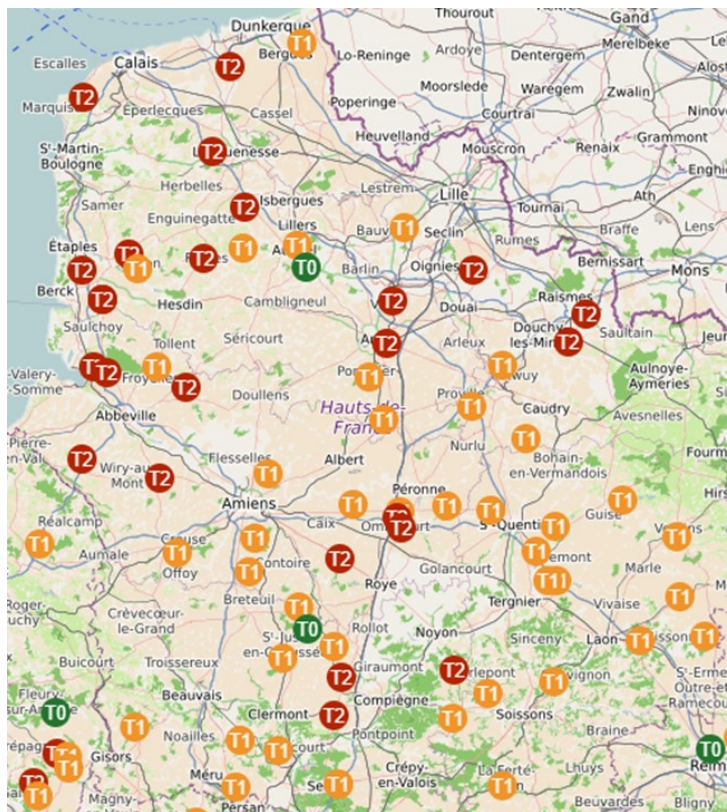
Analyse de risque après une protection :



Le développement des maladies (cercosporiose et rouille) se poursuit dans les zones où la pluie a fait son retour. Le Nord et l'Ouest des Hauts-de-France sont les secteurs les plus concernés par cette évolution. Le seuil T2 est atteint dans 61% des parcelles dans le Nord/Pas de Calais, 50% dans la Somme, 20% dans l'Oise et aucune parcelle dans l'Aisne.

- Cercosporiose** : 5 parcelles sont au seuil de risque T2 (3 dans le Nord-Pas-de-Calais et 2 dans la Somme)
- Rouille** : 8 parcelles atteignent le seuil de risque T2 (4 dans le Nord-Pas-de-Calais et 2 dans l'Oise et 2 dans la Somme).
- Oïdium** : 2 parcelles au seuil de risque T2 (1 dans la Somme et 1 dans le Nord-Pas-de-Calais).
- Ramulariose** : les conditions météo ne sont pas favorables à cette maladie.

**Carte Alerte Maladies au 25 août :**



## Alerte Maladies

La filière betteravière vous conseille en temps réel dans la gestion des principales maladies foliaires (cercosporiose, oïdium, rouille et ramulariose) grâce à cette carte actualisée par ses experts.

### Comment lire cette carte ?

- T0 T0 : seuil de risque maladies non atteint
- T1 T1 : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2 T2 : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser

Retrouvez la carte de vigilance via le lien menant à « Alerte Maladies » : <http://maladies.itbfr.org/>

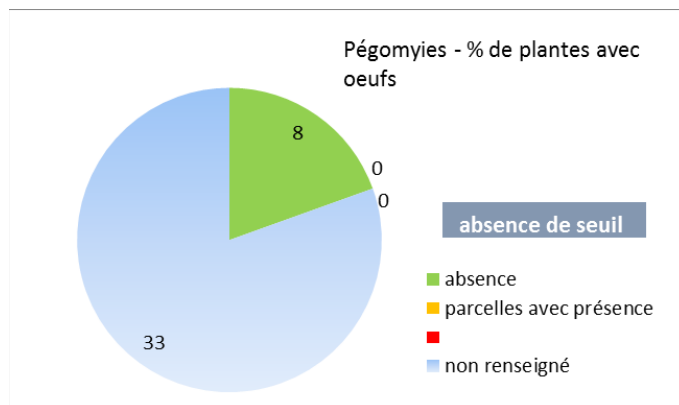
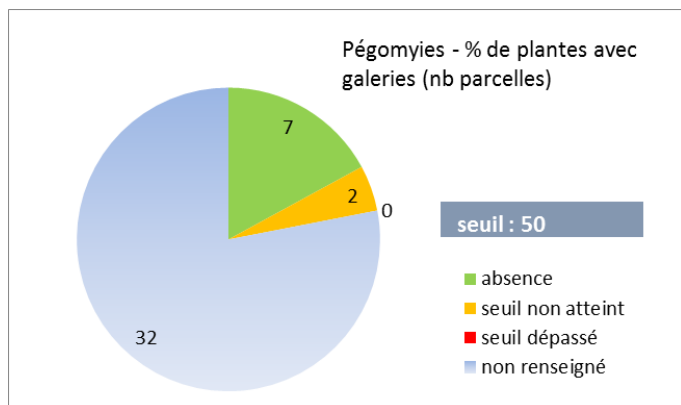
**Rappel des seuils maladies du feuillage :**

Après le 15 août, les seuils changent pour les parcelles qui n'avaient pas atteint le seuil de risque T1. Pour ces parcelles, il faut se référer à la deuxième partie du tableau.

Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de la protection <u>avant</u> la mi-août</b>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 <sup>ers</sup> symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
<b>Début de la protection <u>après</u> la mi-août</b>				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

*\*Bordure littorale : Bande côtière de 100 km*

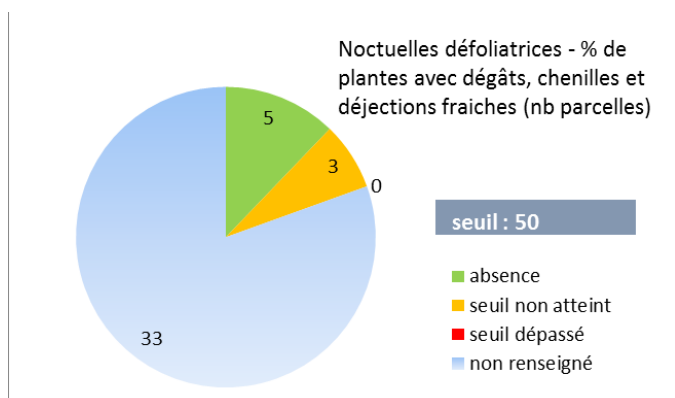
## Pégomyies :



Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.

**Rappel du seuil de risque :** 50 % de betteraves avec galeries et asticots vivants.

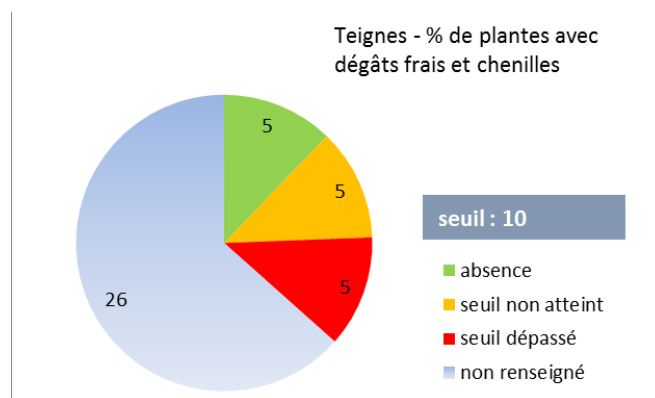
## Noctuelles défoliatrices



Aucune parcelle du réseau n'a atteint le seuil indicatif de risque.

**Rappel du seuil de risque :** 50 % de plantes avec traces de morsures et/ou déjections récentes.

## Teignes



La présence des teignes est observée principalement dans la partie Sud Est de la région (Aisne, Oise et Est de la Somme). 5 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque cette semaine (2 dans Aisne, 2 dans l'Oise et 1 dans la Somme).

**Rappel du seuil :** 10% de plantes avec dégâts et/ou porteuses de chenilles.

## Acariens :

La présence d'acariens est observée dans l'Oise.



## Stades

10 Parcelles renseignées cette semaine, dont 2 au stade cotylédons et 1 non semée.

Sur les 7 parcelles semées, les semis s'étalent du 11 au 23 août.

Les premiers semis se sont souvent réalisés dans le sec cette année. La majorité des zones ont cependant maintenant reçu de la pluie et les semis sont en cours.

Certains facteurs sont à prendre en compte dans l'analyse du risque des premiers ravageurs de l'automne :

**Tableau : Principaux éléments de raisonnement pour la gestion des limaces et des altises**

Ravageur	Période de sensibilité	Seuil indicatif de risque	Facteurs limitant la nuisibilité
<b>Limaces</b>	Semis à 3-4 feuilles	Pas de seuil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Implantation réussie (gestion paille, peuplement, enracinement)</li> <li>Rappuyage du lit de semence</li> <li>Bonne dynamique de croissance, absence de stress biotique ou abiotique</li> <li>Date de levée précoce</li> <li>Stade avancé</li> <li>Disponibilité en azote : reliquat azoté élevé ou fertilisation minérale ou organique au semis</li> <li>Disponibilité en phosphore dans les sols argilo-calcaires peu pourvus</li> <li>Couvert associé de légumineuses suffisamment développé (altises)</li> <li>Gestion des repousses de colzas dans les parcelles proches</li> </ul>
<b>Altises adultes (petites et grosses)</b>	Levée à 3 feuilles incluses	80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*	

\* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

## Limaces

### Evaluation du risque:

Disposez les pièges à limaces dès maintenant dans les parcelles où le colza est semé ou le sera prochainement.

Pour cela, disposer 4 bâches de 0,25m<sup>2</sup> (soit environ 50 cm de côté). Les humidifier en ne mettant pas d'appâts (anti-limace).

De préférence, les disposer la veille au soir et les relever le lendemain matin. Changer la position des bâches à chaque relevé.



**Jeune limace grise (C.Gazet CA 59-62)**

**Le risque est à évaluer en fonction :**

Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau De Sangosse (tableau ci-dessous) et du BSV (une parcelle signale une limace) sont en majorité sans capture et aucun dégât sur les surfaces foliaires n'a été remonté.

<b>Résultat observatoire limaces De Sangosse au 25/08/2020</b>				
Commune	20/08/2020		24/08/2020	
	Nombre de limace/m <sup>2</sup>	stade	Nombre de limace/m <sup>2</sup>	stade
ABBEVILLE ST LUCIEN	1	Levée	0	2 feuilles
BEAUQUESNE	0	Semée mais pas levée	0	Semée mais pas levée
BOISJEAN			1	Semée mais pas levée
LOUVIGNIES QUESNOY	0	Non semée	0	Semée mais pas levée
MONTBREHAIN	0	Non semée	1	Semée mais pas levée
NESLES LA MONTAGNE	0	Semée mais pas levée	0	Levée
RELY	4	Non semée	3	Semée mais pas levée
SANCY LES CHEMINOTS	0	Levée	0	Levée
SARS ET ROSIERES			1	Non semée
TEMPLEUVE	0	Non semée	0	Non semée
VERTAIN	0	Non semée	0	Semée mais pas levée

- Le peu de pluies dans certaines régions a limité le risque pour ces parcelles (l'humidité est favorable à l'éclosion des œufs et au développement des jeunes larves).
- La **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).

**Période de risque :** depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza

- **Des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf tableau ci-dessous).

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
<b>Type de sol</b>		
Sable	moyen	
Limon	élevé	
Argile	très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
<b>Gestion des résidus</b>		
Exportation des résidus de récolte	faible	
Présence importante de résidus	très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
<b>Travail du sol</b>		
Labour	faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	faible	Réduction des interstices
<b>Qualité des semis</b>		
Lit de semences pailleux	élevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	élevé	Abri pour les limaces

- **De la présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

## Altises adultes : à surveiller de près

**Observations** : la présence de petite altise a été signalée hors réseau BSV avec des infestations très faibles. Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes.

On rencontre deux types d'altises sur colza :

- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm.**

Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.

- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm).**

Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

**Seuil Altises** : 80 % des pieds avec morsures ET 25 % de surface foliaire détruite\*

\* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

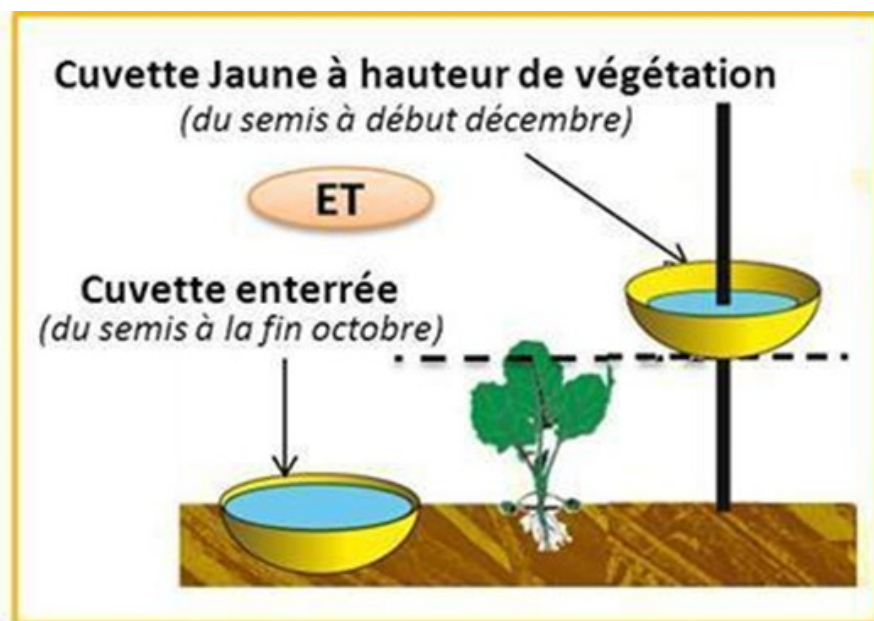
## Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour suivre les altises

Lorsque le semis du colza sera effectué :

- Disposez une **cuvette enterrée dans le sol** (pour capture de la grosse altise) **ET une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation** (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.

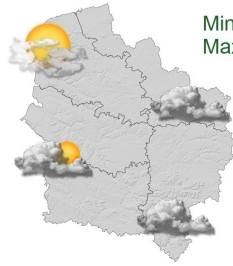
- **Remplissez les cuvettes** avec environ 1 litre d'eau additionnée de **quelques gouttes de mouillant** (type liquide vaisselle, par exemple).

- **Relevez vos cuvettes** au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



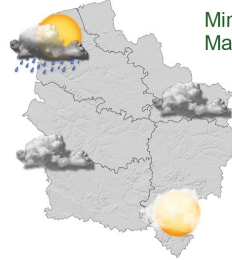
# METEOROLOGIE

## Mercredi 26 Août



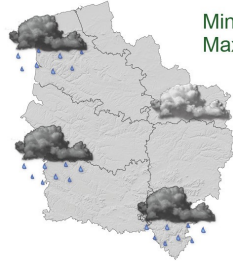
30

## Jeudi 27 Août



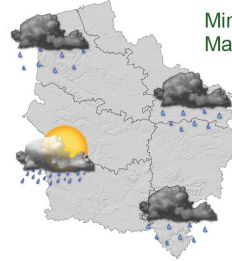
20

## Vendredi 28 Août



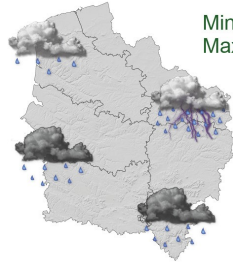
20

## Samedi 29 Août



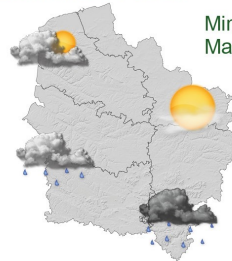
20

## Dimanche 30 Août



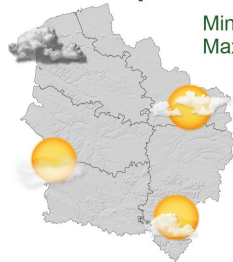
30

## Lundi 31 Août



10

## Mardi 1 Septembre



10

Pour en Savoir +  
Rendez-vous sur  
[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.  
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.  
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L. Douy - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.  
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delafosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Lhérie, LEGTA de FOISE, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yermov60, Terceco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

